



**SNUipp 68-FSU**

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



**F.S.U.**

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.**



**Vendredi 7 octobre 2011**

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article2153>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne](#)**

## **SOMMAIRE**

- 1) Elections professionnelles 2011 : 500 enseignants du Haut-Rhin soutiennent les listes du SNUipp-FSU et de la FSU.**
- 2) Permutations 2012 : demi-journée d'informations syndicales sur le changement de département.**
- 3) Journée nationale d'action interprofessionnelle le mardi 11 octobre 2011 (à l'appel de la CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires).**
- 4) Indemnité d'équipement professionnel : C'est maintenant !**
- 5) AIDE AU VOTE récupérer un identifiant perdu ou non reçu**

### **1) Elections professionnelles 2011 : 500 enseignants du Haut-Rhin soutiennent les listes du SNUipp-FSU et de la FSU.**

500 collègues (PE ou instit, syndiqués ou pas) du Haut-Rhin soutiennent les listes du SNUipp-FSU et de la FSU pour les élections professionnelles d'octobre 2011.

Voir la liste de soutien sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2152>

Si vous voulez rejoindre cette liste de soutien, n'hésitez pas à nous envoyer un mail. ([snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr))

#### **RAPPEL :**

La liste du SNUipp-FSU 68 à la CAPD : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2116>

La liste de la FSU Alsace au CT : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2125>

### **2) Permutations 2012 : demi-journée d'informations syndicales sur le changement de département.**

Le SNUipp-FSU organise mercredi 16 novembre 2011 de 8h 30 à 11h 30 à MULHOUSE

**([19 bd Wallach](#), derrière la gare)**

une demi-journée d'informations syndicales :

**« Permutations informatisées et changement de département »**

Votre participation sera défalquée (au choix) des 18 heures d'animations pédagogiques, des 24 heures de concertation ou des demi-journées de récupération du lundi de Pentecôte.

Lors de cette demi-journée, nous donnerons toutes les informations utiles concernant le changement de département.

Pour y participer, il suffit d'envoyer un **courrier** à l'IA, sous couvert de l'IEN, 8 jours avant la date de la 1/2 journée (avant le 8 novembre 2011).

Courrier type sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article910>

**Les permutations informatisées se dérouleront du 17 novembre au 6 décembre 2011.**

**Résultats : 12 mars 2012.**

### **3) Journée nationale d'action interprofessionnelle le mardi 11 octobre 2011 (à l'appel de la CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires).**

#### **Mardi 11 octobre 2011 : Manifestation à 17h place de la Bourse à Mulhouse**

Le gouvernement a annoncé le 24 août des mesures censées réduire « le déficit de la France ». Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires en dénoncent le caractère injuste et inéquitable. La facture est principalement supportée par les salariés et les consommateurs. Le gouvernement ne remet pas en cause les niches fiscales dont on sait qu'elles n'ont aucune efficacité économique et sociale. La contribution des plus hauts revenus reste symbolique et n'est pas de nature à réduire les inégalités. Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable. Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité intégrant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

Cela appelle aussi des mesures urgentes :

- Abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.
- Mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières.
- Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction publique.
- Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et réouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales estiment indispensable l'intervention des salariés pour peser sur le gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours et à venir.

#### **4) Indemnité d'équipement professionnel : C'est maintenant !**

**Prendre des « coûts », ça suffit. Abonnements, équipement informatique, matériel pédagogiques...**

**Même pour exercer leur métier, les enseignants y sont de leur poche. Intolérable ! Le SNUipp-FSU réclame le versement d'une indemnité d'équipement professionnel.**

Indice gelé, frais de déplacement réduits à la portion congrue, déroulement de carrière ralenti, les enseignants ne cessent de prendre des « coûts ». Même pour exercer leur métier, ils y sont de leur poche. Intolérable ! Le SNUipp-FSU propose de changer la donne.

##### **Guillaume "investit" dans son métier**

C'est le cas, par exemple de Guillaume, affecté à cette rentrée sur une classe à double niveau de cycle 3. Il doit renouveler une partie de ses ouvrages didactiques et de son matériel :

- Guides du maître "maths" pour CM1 et CM2 : 18,85
- Méthode d'allemand et CD-Rom : 140 euros

- 15 séquences de géographie : 42 euros
- Abonnement annuel revue pédagogique : 49,90 euros
- Consommables (deux ou trois jeux de cartouches pour l'année) : 100
- Renouvellement d'une imprimante : 150,60 euros

Total : 501,35 euros

### **Changer la donne**

Le SNUipp-FSU pose de manière récurrente cette question des dépenses induites dans le cadre professionnel. Il est urgent de reconnaître cet investissement et il demande la création d'une indemnité d'équipement professionnel de 1 500 euros, tous les 5 ans, pour tous les enseignants des écoles. Cette proposition, reprise dans plusieurs rapports doit maintenant trouver une réponse concrète. Réclamons notre dû ! Mon indemnité d'équipement professionnel, c'est maintenant !

#### **Lire :**

- [le communiqué du SNUipp-FSU](http://www.snuipp.fr/Une-indemnite-d-equipement) : <http://www.snuipp.fr/Une-indemnite-d-equipement>

#### **Signer :**

- [la pétition en ligne](http://www.snuipp.fr/phpPetitions/index.php?petition=8) : <http://www.snuipp.fr/phpPetitions/index.php?petition=8>

## 5) AIDE AU VOTE récupérer un identifiant perdu ou non reçu

### VOUS AVEZ VOTRE IDENTIFIANT

Récupérez votre mot de passe à l'aide de votre identifiant, votre NUMEN et votre département de naissance [en cliquant ici](#)

### VOUS N'AVEZ PAS VOTRE IDENTIFIANT

Les électeurs n'ayant pas eu de notice de vote ont reçu, ou vont recevoir, sur leur boîte professionnelle un mail comportant un lien unique qui, comme son nom l'indique, ne fonctionne qu'une fois. Avant de l'activer, se munir de son NUMEN.

De même, un électeur n'ayant pas eu ni de notice, ni de mail à lien unique peut récupérer un identifiant et un mot de passe en cliquant ici.

Dans les deux cas, vous devrez vous identifier avec

- le NUMEN

- le n° de département de naissance figurant sur votre carte Vitale. Ensuite,

- un identifiant vous est envoyé par mail à votre adresse professionnelle ou à l'adresse personnelle que vous avez indiquée.

- l'écran suivant affiche le mot de passe que vous devez imprimer ou noter (ou les deux !).

Récupérer son mot de passe : [cliquez ici](#)

Récupérer un identifiant et un mot de passe : [cliquez ici](#)

Pour tout problème, contactez votre section départementale.

Pour en savoir plus :

[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

site officiel :

[www.education.gouv.fr/electionspro2011](http://www.education.gouv.fr/electionspro2011)

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**